

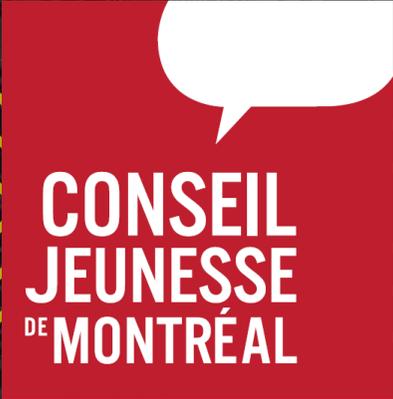
MANIFESTE

du Conseil jeunesse de Montréal dans le contexte des

ÉLECTIONS

municipales de novembre

2021



CONSEIL
JEUNESSE
DE MONTRÉAL

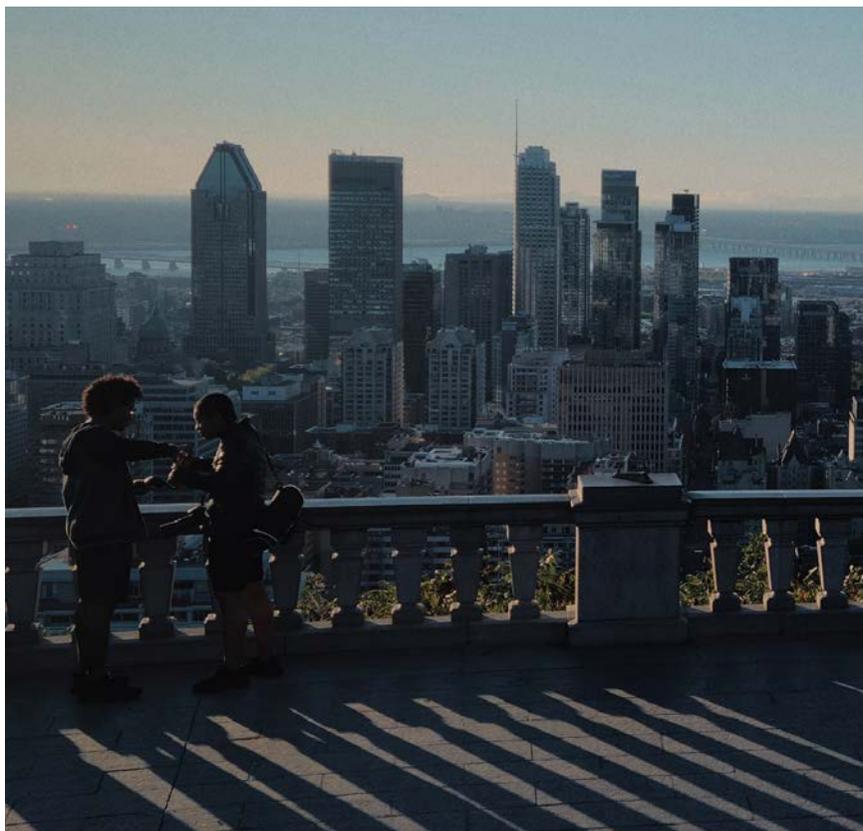
Montréal 

INTRODUCTION

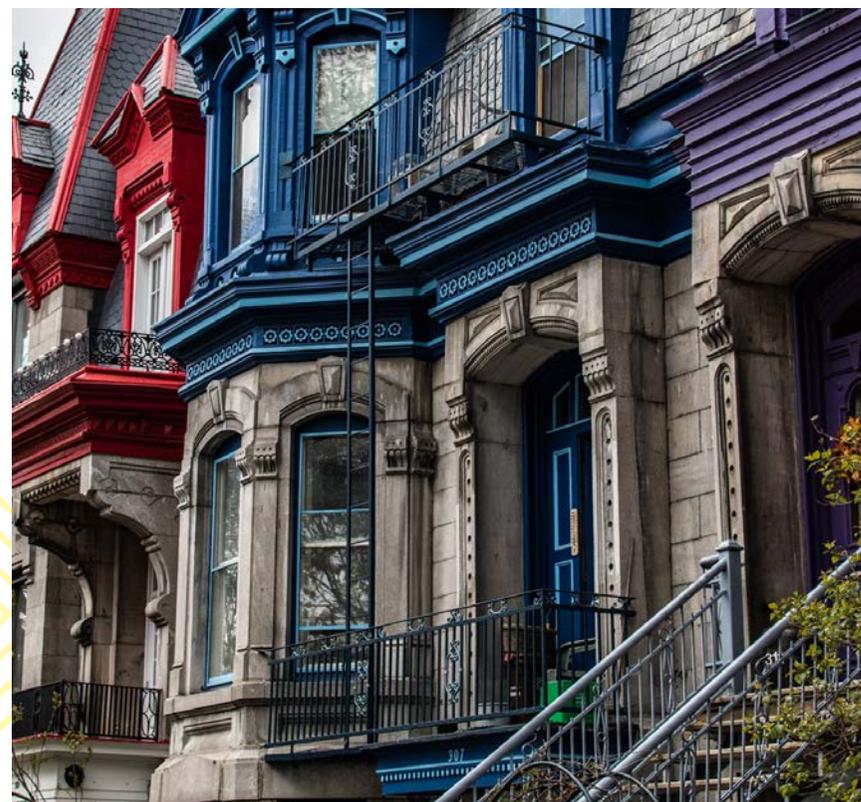
En novembre 2021, les Québécois-es seront appelé-es à exercer leur devoir démocratique afin d'élire leurs candidat-es municipaux. Dans les dix-huit derniers mois, la pandémie a mis plusieurs aspects de notre vie sur pause, sans pour autant avoir freiné les vagues mondiales d'activisme social. Dans les villes, nous assistons à un boom de manifestations et de soulèvements face aux enjeux pressants de l'heure : la crise climatique et la justice sociale – et Montréal n'y fait pas exception. En parallèle, un nombre sans précédent de jeunes continuent de tourner le dos à la politique électorale et sont récalcitrant-es à l'idée d'« [intégrer](#) les institutions et les formes “classiques” de militantisme et de participation ». En 2017, un peu moins d'[un-e jeune sur quatre](#) a voté aux élections municipales. Dans cette optique, le présent Manifeste souhaite insuffler un vent de changement quant à l'accessibilité et la vitalité de nos instances municipales démocratiques dans la poursuite de leur volonté de changements sociaux et environnementaux.

Le Conseil jeunesse de Montréal (CJM) tient donc à réitérer quelques recommandations phares tirées d'avis réalisés dans les dernières années. Ce court Manifeste se veut avant tout le sommaire des préoccupations de la jeunesse montréalaise afin de rendre les conclusions des travaux de recherche du CJM accessibles au plus grand nombre.

Afin de répondre aux nombreux défis économiques, sociaux et environnementaux, la Ville de Montréal a la responsabilité de faire preuve d'agilité, d'audace et de créativité pour remédier aux plus grandes préoccupations de la jeunesse. Le CJM a donc défini **quatre enjeux politiques** qu'il souhaite mettre de l'avant auprès des candidat-es dans le cadre des prochaines élections municipales : l'habitabilité de la Ville comme milieu de vie ; la Ville comme vecteur d'innovation ; la relance économique équitable ainsi que la Ville inclusive et solidaire.



Siz Islam, Unsplash



Etienne Delorieux, Unsplash

Alors que la pandémie a mis en lumière de façon accablante plusieurs enjeux urbains préexistants, celle-ci a également agi comme un catalyseur d'initiatives locales. La Ville doit continuer de promouvoir et de protéger l'effervescence de son économie locale. Par le fait même, l'entrée et la rétention des **emplois** jeunesse sur le marché apparaissent essentielles pour une relance inclusive. En effet, « [relance rime avec relève](#) ». La crise du **logement** a également été au cœur des inquiétudes des Montréalais-es cette année. Elle affecte particulièrement les jeunes et appelle à des mesures draconiennes entreprises en partenariat avec les autres paliers gouvernementaux et les organismes œuvrant sur le terrain. La Ville devrait aussi avoir pour priorité d'offrir à ses résident-es une ville où il fait bon vivre. L'habitabilité de la ville passe autant par le logement, l'urbanisme que par la mobilité urbaine. Renouveler et élargir l'offre de services et aborder les enjeux d'accessibilité aux transports en commun demeurent cruciaux pour les jeunes, et s'arriment avec leur volonté d'accélérer la **transition** environnementale. D'autre part, le CJM souhaite mettre en lumière l'importance d'embrasser la **diversité montréalaise**. Pour ce faire, la Ville est outillée pour stimuler l'engagement et la **participation citoyenne** ainsi que démocratiser l'accès des jeunes aux sphères de décisions publiques urbaines dans le cadre de son mandat de gouvernement de proximité. D'ailleurs, la Ville doit aussi être plus ambitieuse quant à ses [actions](#) proactives de **réconciliation** avec les peuples autochtones tout en réévaluant les mesures d'impact de ses engagements.

Par ce Manifeste, nous souhaitons outiller les jeunes citoyen-nes afin qu'ils et elles puissent demander aux candidat-es aux élections municipales de s'engager envers des politiques urbaines favorables à leur bien-être et à l'image de leurs ambitions pour leur futur. Dans cette optique, nous croyons que la Ville de Montréal possède les leviers nécessaires pour assurer des changements qui favorisent un milieu de vie urbain innovant, accessible, inclusif et résilient. Montréal doit dès lors se réinventer à l'image de ceux et celles qui la composent.





HABITABILITÉ



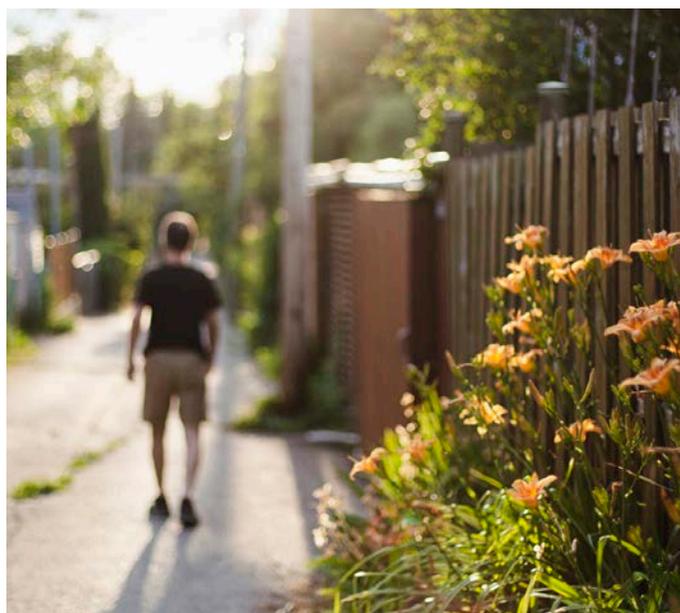


mbruxelle, Adobe Stock

Que la Ville de Montréal intègre la réalité particulière des jeunes dans les différentes composantes de son action publique en matière de logement, en s'assurant de leur place dans les analyses de marché et les développements immobiliers, au sein desquels ils et elles restent encore largement invisibilisés.

Les jeunes Montréalais-es et le logement locatif : une situation précaire, CjM, 2020, recommandation 1.

La réalité particulière des jeunes relativement au logement demeure un angle mort des politiques municipales en la matière, avec des conséquences désastreuses et persistantes quant à leur capacité à trouver des logements perpétuellement abordables et répondant à leurs divers besoins. La prise en considération des jeunes comme sous-catégorie distincte des populations vulnérables au sein du marché immobilier montréalais s'impose afin de remédier à un problème d'équité intergénérationnelle croissant auquel fait face Montréal et qui a été décuplé par la crise sanitaire actuelle.



Linda Raymond, iStock by Getty Images

Que la Ville de Montréal consulte les pratiques des usager-ères et étudie la qualité de la biodiversité dans les terrains vacants publics afin de prioriser la mise en valeur des espaces existants où la nature et la biodiversité sont considérées comme une valeur par la communauté.

Avis sur l'utilisation des espaces vacants à Montréal : une perspective jeunesse, CjM, 2017, recommandation 3.

Les terrains vacants de la Ville de Montréal représentent une occasion exceptionnelle de valoriser la biodiversité urbaine, la crise sanitaire actuelle ayant mis en lumière le besoin criant d'offrir de tels espaces de verdissement et de ressourcement aux Montréalais-es. L'exemple du Champ des Possibles – espace public vacant situé dans le quartier Mile-End – est à ce sujet éloquent, alors qu'il accueille aujourd'hui plus d'une centaine d'espèces animales et végétales¹. La présence d'espaces végétalisés permet également de réduire l'occurrence des îlots de chaleur² en plus d'offrir aux citoyen-nes un bien collectif durable d'une valeur inestimable qu'ils et elles pourront chérir et léguer aux générations futures. Soulignons que de tels projets doivent être réalisés en concertation avec les résident-es afin de favoriser leur engagement à long terme.



David Larivière, Unsplash

Que la Ville de Montréal priorise les modes de transports durables sur la voirie, notamment en instaurant des espaces suffisants et sécuritaires pour les piétons, des pistes cyclables ainsi que des mesures préférentielles pour les autobus (R. 8) [...] afin de réduire les inégalités d'accès au transport sur l'ensemble du territoire montréalais. (R. 7)

Avis sur la mobilité des jeunes Montréalais-es de 17 à 30 ans, CjM, 2019, recommandations 7 et 8.

Malgré les efforts déployés par la Ville de Montréal au cours des dernières années pour rattraper le [retard](#) qu'elle accuse dans le déploiement d'alternatives de transport durables, l'automobile solo continue de jouir d'un privilège dans l'espace public. En plus de représenter des coûts environnementaux et économiques massifs, le privilège accordé à ce mode de transport constitue un enjeu socio-environnemental important, puisqu'il prive les jeunes de manières abordables de se déplacer dans leur ville. Considérant que la Ville doit atteindre sa [cible de réduction des GES](#) de 55 % d'ici 2030, il est urgent que les élu-es de Montréal reconsidèrent la place de l'automobile dans les infrastructures routières et investissent massivement dans un réseau de transport durable, accessible et structurant, reliant tous les quartiers de la ville.

1. Conseil jeunesse de Montréal (2017). Avis sur l'utilisation des espaces vacants à Montréal : une perspective jeunesse, p. 83.

2 Institut national de santé publique du Québec (2009). Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains, p. 20. Repéré [ici](#).

INNOVATION



Que la Ville de Montréal renforce sa capacité d'innovation en matière d'habitation abordable et antispéculative pour les jeunes, en particulier pour les étudiant-es (R. 12) [...] [et qu'elle] exploite davantage les outils dont elle dispose pour la création d'unités de logement perpétuellement abordables pour les jeunes (R. 3).

Les jeunes Montréalais-es et le logement locatif : une situation précaire, CJM, 2020, recommandations 3 et 12.

La Ville de Montréal traverse une crise du logement sans précédent. En effet, depuis les 15 dernières années, il n'a jamais été aussi complexe d'élire domicile dans la grande région de Montréal, alors que seulement 1,5 % des logements sur le territoire montréalais sont inoccupés³. Rappelons également que les jeunes et les étudiant-es représentent un pôle majeur du développement d'une ville. Ainsi, considérant que la sécurité, la qualité, l'abordabilité et l'accessibilité d'un logement sont des facteurs qui contribuent à l'épanouissement d'un individu, il nous paraît essentiel que la Ville de Montréal prenne des actions innovantes, concrètes et immédiates afin de remédier à ce problème.

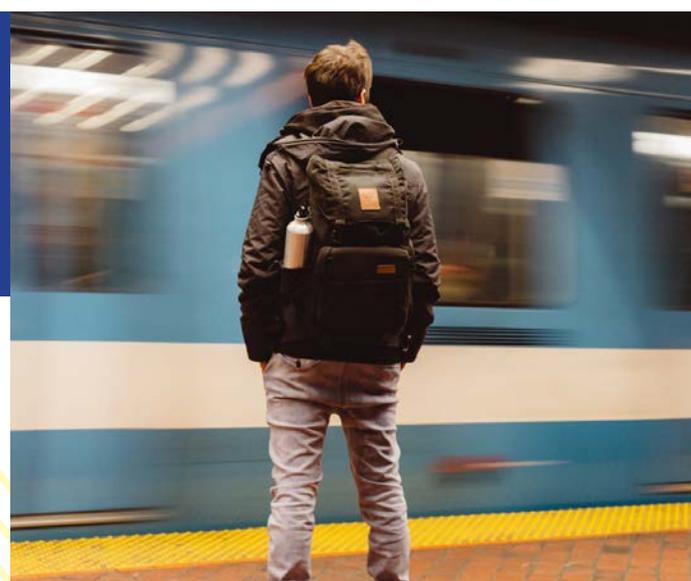


Meunierd, Dreamstime.com

Que l'ARTM et la STM portent une attention particulière au passage d'un mode à un autre (R. 3) [...] [et que la Ville de Montréal] encourage la création de partenariats visant notamment l'intégration des tarifs des différents modes de transport avec et entre les sociétés de transports, les entreprises privées offrant des services de mobilité partagée, les OBNL (ex. BIXI) et les entreprises en démarrage (R. 15).

Avis sur la mobilité des jeunes Montréalais-es de 17 à 30 ans, CJM, 2019, recommandations 3 et 15.

La mobilité des jeunes Montréalais-es se caractérise principalement par des pratiques intermodales et multimodales⁴. Or, l'offre en la matière demeure peu adaptée aux besoins des usager-ères, notamment dans les secteurs plus excentrés. Rapidement, leurs déplacements peuvent donc devenir pénibles. Cette réalité se traduit par des iniquités intergénérationnelles, telles qu'une accessibilité plus difficile au lieu de travail dans certains secteurs de la ville ou encore, un accès limité aux ressources culturelles et économiques pour les personnes résidant en périphérie des quartiers centraux. L'effet d'enclave que produit un tel phénomène nuit également à l'unité de la Ville.



Jp Valery, Unsplash

Que la Ville de Montréal se dote d'un plan d'action transversal pour l'encadrement responsable, juste et équitable de l'utilisation des données et des technologies axées sur les données et qu'elle assure le respect de ce cadre dans tous les services et arrondissements de la Ville.

Avis sur l'utilisation des systèmes de décision automatisée à la Ville de Montréal. Assurer une gouvernance responsable, juste et inclusive, CJM, à paraître le 23 août 2021, recommandation 1.

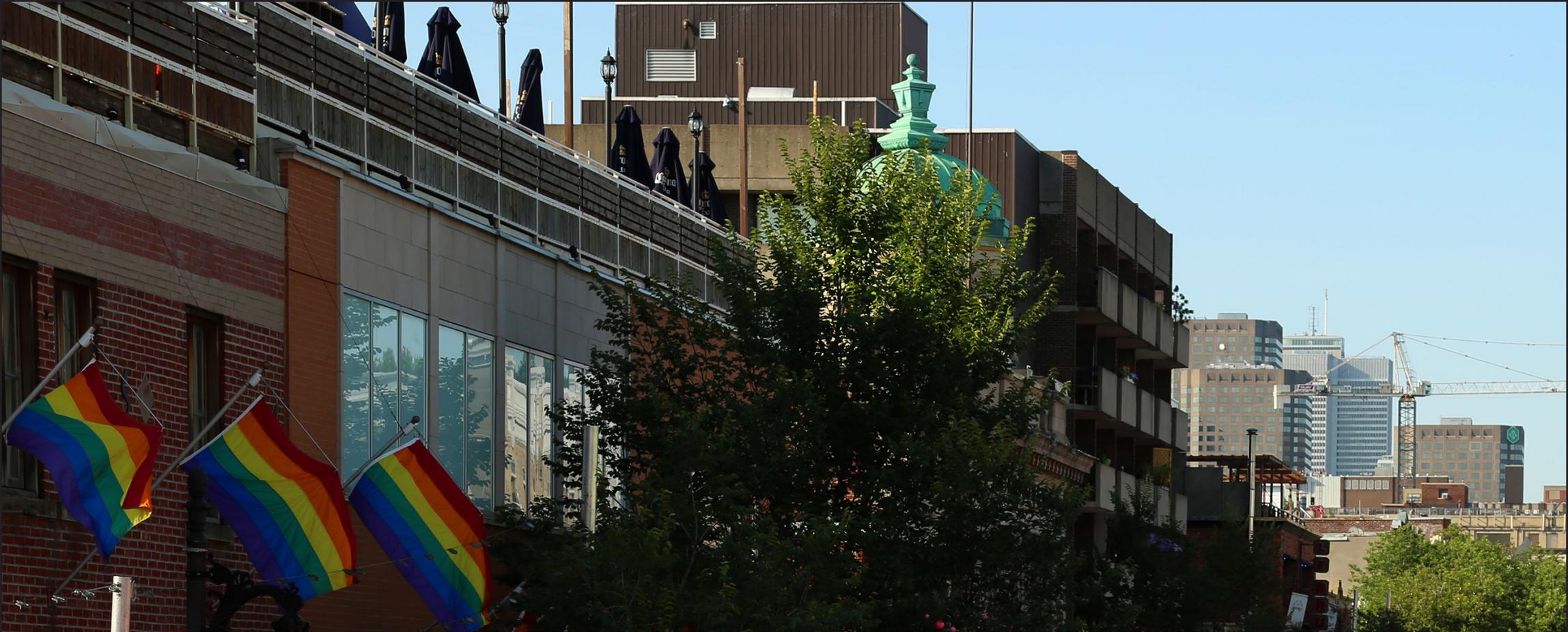
Avec l'adoption en 2020 de la [Charte des données numériques](#), Montréal se doit de jouer un rôle de premier plan quant à l'implantation de pratiques exemplaires en matière d'administration des données et de régulation des technologies utilisées par la métropole et son service de police. Forte de son statut de [plaque tournante en matière d'intelligence artificielle](#), la Ville doit faire bonne figure en développant des outils éthiques et moraux qui favorisent une saine utilisation de ces nouvelles technologies. De plus, un respect des principes de la Charte et une transparence plus accrue de l'utilisation des systèmes de décision automatisée, notamment la reconnaissance faciale et les technologies de police prédictive (predictive policing), permettraient de développer un nouveau champ de collaboration entre le Service de police de Montréal (SPVM) et la population, et ce, en minimisant l'impact sur les jeunes issu-es de communautés ethniques et des minorités visibles.



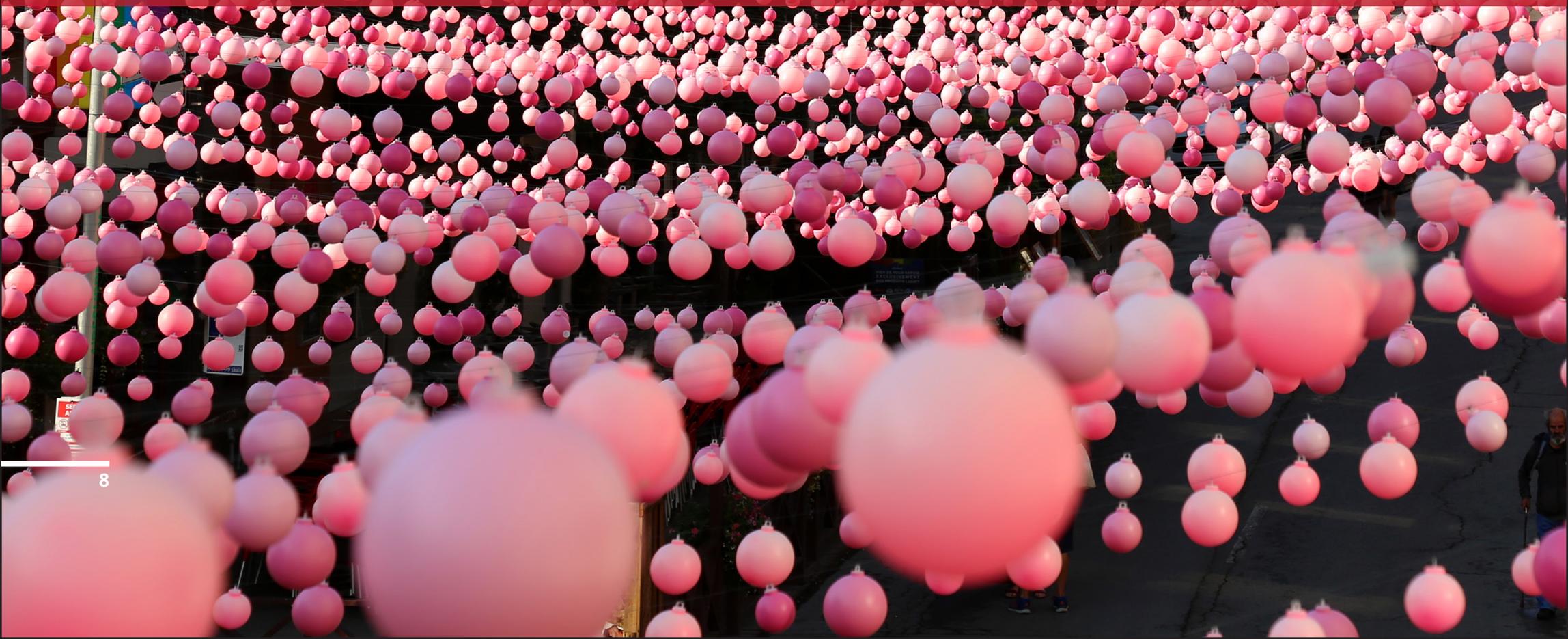
Marc Bruxelle, Dreamstime.com

3. Conseil jeunesse de Montréal (2020). Les jeunes Montréalais-es et le logement locatif : une situation précaire, p. 9.

4. Conseil jeunesse de Montréal (2019). Avis sur la mobilité des jeunes Montréalais-es de 17 à 30 ans, p. 12.



INCLUSIVITÉ





David Larivière, Unsplash

Afin de permettre un accès équitable à la culture pour l'ensemble des jeunes Montréalais-es, que le réseau Accès culture soutienne l'aménagement de salles de spectacles et de salles d'exposition professionnelles dans les arrondissements qui en sont dépourvus (R. 6) [...] et dote le noyau des quartiers d'espaces publics à la fois ouverts, inclusifs, et permettant la conciliation de la vie culturelle et de la vie résidentielle (R. 16).

Montréal : et les jeunes dans ce bouillon de culture ?, CjM, 2012, recommandation 6 et Mémoire sur les quartiers culturels, 2011, recommandation 16.

Ici comme ailleurs, Montréal se distingue par la diversité culturelle qui la compose. Fruit de nombreux métissages socioculturels, la richesse culturelle de Montréal lui a permis d'acquérir le statut de [métropole culturelle](#). Fière de son statut, la Ville doit se donner les moyens de ses ambitions en se dotant de lieux d'échanges et de partage autour desquels les citoyen-nes pourront se réunir afin de bâtir une identité commune. De tels lieux se doivent d'être disséminés partout sur le territoire, dans chacun des arrondissements. En effet, l'accès à la culture montréalaise est le moteur premier du développement d'un sentiment d'appartenance à la Ville. Si la culture est parfois une réalité qui peut s'avérer intangible, Montréal doit offrir à ses résident-es les conditions matérielles qui rendent possibles son expression, sa promotion et son développement. Faire rayonner cet héritage, c'est léguer aux générations futures un patrimoine inestimable.



David Larivière, Unsplash

Que la Ville de Montréal et ses arrondissements favorisent, dans un souci de réconciliation, le rapprochement entre les jeunes Autochtones et les jeunes Allochtones par leur offre de services et en développant de nouveaux programmes (R. 11) [et qu'elle] développe, en collaboration avec les organisations autochtones, des campagnes de sensibilisation visant à lutter contre l'exclusion et à déconstruire les préjugés envers les jeunes Autochtones (R. 12).

Avis sur la réalité montréalaise des jeunes Autochtones, CjM, 2016, recommandations 11 et 12.

Le pin blanc qui orne les [armoiries de Montréal](#) rappelle l'apport crucial des premiers peuples à l'édification de la Ville. Malgré le statut qui leur a été reconnu, les Autochtones qui résident sur le territoire montréalais subissent, encore à ce jour, de la stigmatisation et de la discrimination qui les empêchent de profiter des possibilités qu'offre la Ville. Face à un tel constat, Montréal a la responsabilité de déterminer les besoins de cette population et d'y subvenir dans les plus brefs délais. Ce travail doit être fait en concertation avec les populations dont il est question ainsi que les acteurs qui se penchent déjà sur ces enjeux.



Rémi Boyer, Unsplash

Que tous les arrondissements de la Ville de Montréal créent un conseil jeunesse pour favoriser la participation citoyenne des jeunes tout en s'assurant de la diversité ethnoculturelle au sein de ceux-ci.

Mémoire sur le racisme et la discrimination systémiques, CjM, 2019, recommandation 1.

La participation des jeunes sur la scène municipale demeure un [défi constant](#). La création de conseils jeunesse d'arrondissement (CJA) constitue donc une occasion privilégiée d'établir un lien de communication entre les jeunes des différents arrondissements et les instances municipales. Bien que le CjM contribue à la vitalité démocratique de la Ville, les CJA constituent pour lui des informateurs de première ligne quant aux réalités locales. Ainsi, pour faire honneur à son statut mondial de ville étudiante, il est temps que tous les arrondissements montréalais se dotent de telles instances.



UNE RELANCE ÉQUITABLE

Que la Ville de Montréal élabore un plan intégré et transversal en matière d'économie circulaire, accompagné d'une feuille de route, d'objectifs et d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer le déploiement des actions. Pour ce faire, la Ville devra intégrer les différentes stratégies de circularité dans toutes ses directions et encourager les entreprises et les entrepreneur.es à faire de même. Ce plan devra donc s'adresser à tous les acteurs et être encouragé par une approche « d'apprentissage par la pratique ».
Avis sur l'économie circulaire à Montréal : une transition vers un futur durable, CjM, 2020, recommandation 4.

Pour enclencher la transition vers une économie circulaire, les villes du monde sont aux premières loges. La concentration des habitant-es facilite le passage à l'échelle de nouveaux modes de consommation circulaires, tandis que celle des flux de matière, notamment sous forme de matières résiduelles, représente de futures « mines urbaines » pour en optimiser l'usage. Tout comme le Plan d'économie circulaire de Paris, et dans la continuité de l'appui financier de la Ville de Montréal pour Synergie Montréal dans le cadre de la relance, Montréal doit se positionner comme vecteur local, national et international de changement, avec l'adoption d'outils et de pratiques innovatrices.



Marc Bruxelles, Dreamstime.com

Que la Ville de Montréal favorise par des incitatifs financiers (subventions, concours, allègement fiscal) les entreprises et les entrepreneur-es qui se démarquent par la mise en œuvre de stratégies de circularité et qu'elle accentue leur accompagnement par des organismes de développement. Une attention particulière devra être accordée à l'entrepreneuriat jeunesse.

Avis sur l'économie circulaire à Montréal : une transition vers un futur durable, CjM, 2020, recommandation 8.

La richesse du Québec et des villes repose notamment sur les nombreuses initiatives permettant d'accélérer la transition écologique. Dans les dernières années, nous assistons à un boom entrepreneurial chez les « milléniaux ». Concertation Montréal et Le Pacte pour la transition ont mené un sondage en 2019 auprès des entreprises et des commerces de l'île de Montréal « [...] afin d'identifier la volonté du milieu entrepreneurial à prendre part à la transition écologique. » Bien que parmi les 142 entreprises ayant répondu au sondage, 63,9 % aient déjà des projets en cours ou planifiés relativement à la transition écologique, il reste que 39,1 % disent avoir un budget trop serré pour procéder à la transition, 29,8 % notent de la résistance au changement dans le monde des affaires et 25,8 % disent avoir peu de connaissances sur les démarches à entreprendre. C'est dans cette optique que la Ville se doit d'adopter une posture de leadership quant au soutien des PME montréalaises innovantes se démarquant par leurs solutions novatrices liées à l'économie circulaire tout en s'arrimant aux appels à projets provinciaux.



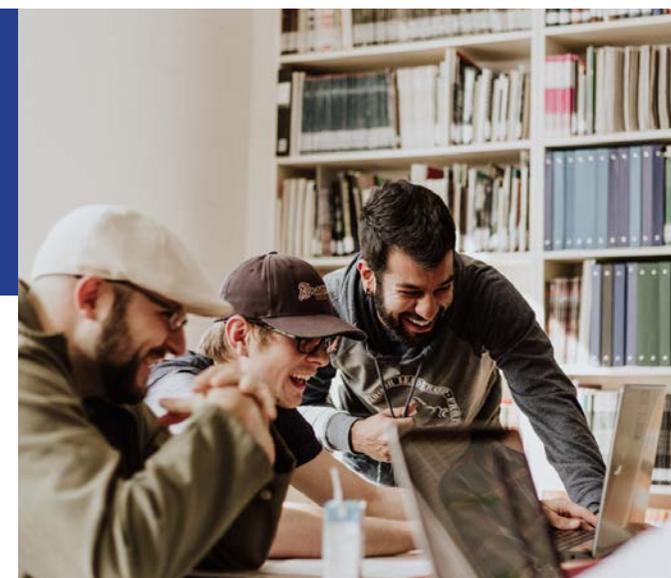
Michael Descharles, Unsplash

Que la Ville de Montréal poursuive ses actions pour augmenter de 50 % l'embauche d'Autochtones dans son prochain Plan d'action en accès à l'égalité en emploi, et ce, en accordant une attention particulière aux jeunes. Pour ce faire :

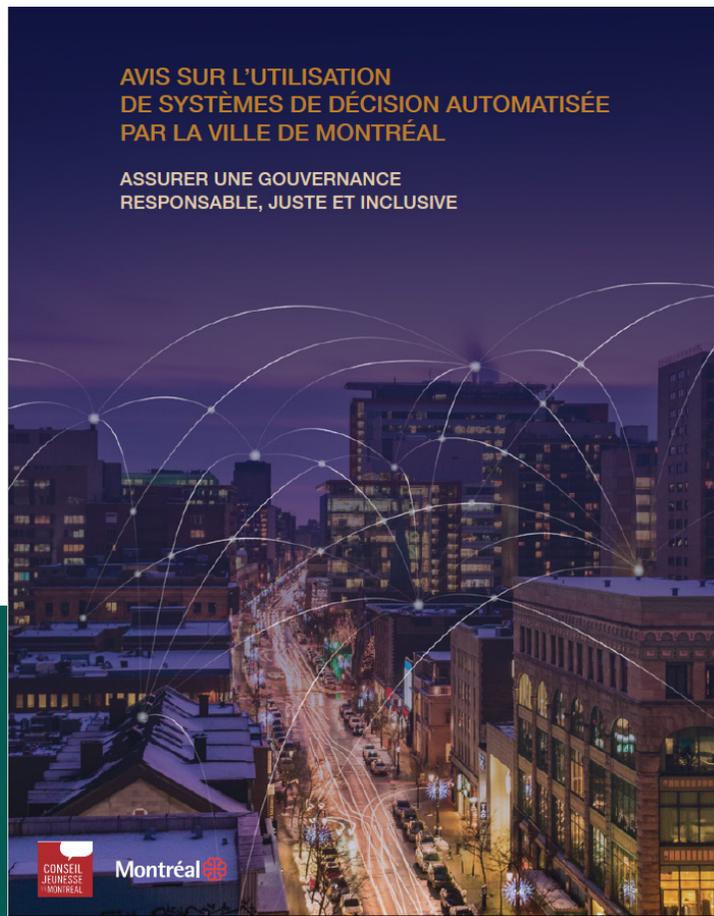
- Qu'elle améliore la diffusion des opportunités d'emploi disponibles à la Ville de Montréal auprès des organismes autochtones;
- Qu'elle offre un soutien financier constant au Salon Emploi Autochtone MAMU !

Avis sur la réalité montréalaise des jeunes Autochtones, CjM, 2016, recommandation 7.

La majorité des jeunes Autochtones qui arrivent à Montréal y viennent d'abord pour les possibilités d'amélioration du statut socio-économique qu'offre la ville. En conséquence, les thèmes de l'emploi et de la formation trônent au sommet de leurs priorités. Leur intégration à la vie économique est donc essentielle : l'obtention d'un emploi stable et de qualité se révèle être l'objectif le plus important à atteindre pour les jeunes Autochtones rencontrés. La Ville doit répondre rapidement à ses engagements quant à l'augmentation de l'employabilité des jeunes Autochtones, qui devrait être au cœur d'une stratégie montréalaise visant l'amélioration de leurs conditions de vie et leur statut socio-économique.



Priscilla Du Preez, Unsplash



QUI SOMMES-NOUS ?

Le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) est un comité consultatif créé en février 2003 par la Ville de Montréal dans le but de permettre à la Ville de mieux tenir compte des préoccupations des Montréalais et Montréalaises âgés de 12 à 30 ans et de les inviter à prendre part aux décisions qui les concernent.

Composé de 15 membres représentant la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise, il a pour mandat de conseiller le conseil de la ville sur toutes les questions relatives aux jeunes et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'administration municipale.

Pour plus d'informations sur les travaux et les activités du Conseil jeunesse de Montréal : www.cjmtl.com.

Les jeunes
Montréalais.es
et le logement
locatif

Une situation
précaire

Montréal 



MEMBRES

Benjamin Herrera, président
Pentcho Tchomakov, vice-président
Myriam Boileau
Jessica Condemi
Rime Diany
Yazid Djenadi
Pascal-Olivier Dumas-Dubreuil
Joia Duskić
Sarah El Ouazzani
Victor Estenssoro-Alvarez
Rizwan Ahmad Khan
Gabriel Laferrière
Alice Miquet
Shophika Vaithyanathasarma
Michael Wrobel



Crédit photo : Mollie Dujardin

Graphisme par Michael Wrobel et Mollie Dujardin

